



**NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte financier unique rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte financier unique 2025 est présenté à la séance plénière du Conseil municipal, en date du 27 avril 2026.

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

I. L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A) Généralités

Le compte financier unique 2025 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la commune de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2025, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **8 831 117.17 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PRÉVUS 2025	CRÉDITS RÉALISÉS 2025
Dépenses courantes (Chap 011)	2 246 384,17 €	2 067 107,34 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	4 360 000,00 €	4 245 867,34 €
Atténuation de produits (Chap 014)	258 615,00 €	256 691,00 €
Autres dépenses de gestion courante (Chap 65)	888 536,23 €	886 724,72 €
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap 66)	176 611,73 €	148 026,47 €
Dépenses exceptionnelles (Chap 67)	35 500,00 €	33 862,84 €
Autres dépenses (Chap 68)	0.00 €	0.00 €
Dépenses imprévues - 022	0.00 €	0.00 €
Total Dépenses Réelles	7 965 647,13 €	7 638 279,71 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (Chap 042)	572 197,00 €	192 837,46 €
Virement à la section d'investissement (Chap 023)		
TOTAL GÉNÉRAL	8 537 844,13 €	8 831 117,17 €

Les dépenses de personnel du chapitre 012 représentent 55.59 % du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées et ont été exécutées à hauteur de 97.38% des prévisions.

Les charges courantes de fonctionnement des services communaux, du chapitre 011, quant à elles représentent 27.06%, du total de ces dépenses réelles réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 92.02% des prévisions.

Les autres dépenses de gestion courante du chapitre 65, qui retracent les indemnités versées aux élus, la contribution de la commune au service départemental d'incendie et de secours, les subventions d'équilibre versées au budget annexe « Transport » et au budget du CCAS, ainsi que les subventions accordées aux associations, représentent 11.61% du total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées, et ont été exécutées à hauteur de 99.80% des prévisions.

Les dépenses financières du chapitre 66 (paiement des intérêts de la dette communale) représentent 1.94% de ces mêmes dépenses réelles réalisées et ont été exécutées à hauteur de 83.81% des prévisions.

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

En 2025, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à 9 587 050,04 € et sont retracées dans le tableau

ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PREVUS 2025	CRÉDITS RÉALISÉS 2025
Recettes des services (Chap 70)	605 560,00 €	661 588,22 €
Atténuation de charges (Chap 013)	150 000,00 €	232 415,26 €
Impôts et taxes (Chap 73)	684 497,00 €	694 308,00 €
Fiscalité locale (Chap 731)	3 698 204,00 €	3 787 199,00 €
Dotations et participations (Chap 74)	2 658 190,80 €	2 779 868,49 €
Autres recettes de gestion courante (Chap 75)	165 010,00 €	222 332,66 €
Recettes financières (Chap 76)	0.00 €	497,96 €
Recettes exceptionnelles (Chap 77)	0.00 €	566 511,74 €
Reprise sur provisions (Chap 78)	50 000,00 €	0.00€
Total Recettes	8 011 461,80 €	8 944 721,33 €
Produits (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	6 382,33 €	122 328,71 €
Autres opérations d'ordre (Chap 043)	0.00 €	0.00 €
Excédent brut reporté (R 002)	520 000,00 €	520 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	8 537 844,13 €	9 587 050,04 €

Les trois principaux types de recettes pour notre commune sont les suivants :

- Les impôts locaux ou fiscalité directe locale

Le résultat de l'exercice budgétaire 2025, en matière de fiscalité directe locale est retracé dans le tableau ci-dessous :

TAXES	2025					
	Bases prévisionnelles	Taux de référence	Produit attendu	Bases réelles	Taux votés	Produit réel
TFPB	5 944 000 €	55.08%	3 273 955 €	5 938 525 €	55.08%	3 270 940 €
TFPNB	92 900 €	64.40%	59 828 €	82 845 €	64.40%	53 352 €
TH	60 300 €	19.58%	11 807 €	43 802 €	19.58%	8 576€
	TOTAL PRÉVU		3 345 590€			3 332 868 €

- Les principales dotations versées par l'Etat à la commune, dans le cadre de la décentralisation, sont les suivantes :

DOTATIONS DE L'ÉTAT	DOTATIONS 2025 PRÉVUES	DOTATIONS 2025 RECUES
Dotation Globale de Fonctionnement	1215 469.00 €	1 215 469.00 €
Dotation de Solidarité Rurale	758 474.00 €	758 474.00 €
Dotation de Solidarité Urbaine	193 854.00 €	193 854.00 €
Dotation Nationale de Péréquation	132 057.00 €	132 057.00 €
TOTAL DES DOTATIONS DE L'ÉTAT	2 299 854.00 €	2 299 854.00 €

De 2015 à 2022, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a beaucoup baissé, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous. Toutefois, la DGF a augmenté de + 19 668€ en 2023 par rapport à 2022, pour ensuite baisser en 2024 de 203 877€.

Dotation Globale de Fonctionnement 2015 : 1 596 317 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2016 : 1 476 596 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2017 : 1 449 430 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2018 : 1 423 178 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2019 : 1 416 741 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2020 : 1 411 505 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2021 : 1 406 641 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2022 : 1 402 240 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2023 : 1 421 908 €
 Dotation Globale de Fonctionnement 2024 : 1 218 031 €

En 2025, cette dotation baisse de 2 562€ par rapport à 2024.

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

PRODUITS	PRODUITS 2025 PRÉVUS	PRODUITS 2025 ENCAISSÉS
DES SERVICES COMMUNAUX		
Concessions de cimetière	12 000.00 €	13 085.32 €
Redevances à caractère culturel (droits d'entrée spectacles Halle aux Grains)	9 350.00 €	12 517.86 €
Redevances à caractère sportif (droits d'entrée du squash)	2 000.00 €	1 528.13 €
Redevances à caractère de loisirs (accueils de loisirs, de jeunes, multi-accueil)	151 610.00 €	147 204.79 €
Redevances à caractère scolaire (tarifs cantine, et accueil périscolaire)	284 300.00 €	301 361.44 €
TOTAL DES PRODUITS	459 260.00 €	475 697.54 €

D) Résultat de la section de fonctionnement 2025

Résultat de l'exercice budgétaire 2025 (excédent)	235 932.87 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2024	520 000.00 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2025	755 932.87 €

II. L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

A) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

B) Les dépenses d'investissement réalisées

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 se sont élevées à **3 883 566,51 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CREDITS VOTES 2025	CREDITS REALISES 2025
Frais d'études, de documents d'urbanisme, acquisition de logiciels, d'antivirus (Chap 20)	20 500,00 €	29 541,96 €
Subventions d'équipement versées	0.00 €	0.00 €
Immobilisations corporelles (chapitre 21)	2 371 240,04 €	1 272 445,67 €
Travaux en cours	1 500 000,00 €	403 977,20 €
Opérations d'équipement	3 891 740,04 €	1 705 964,83 €
Dotations, fonds divers et réserves (Chap 10)	100,00 €	0.0€
Remboursement d'emprunts (Chap 16)	445 006,94 €	445 006,94 €
Autre dépense (Chap 27)	0.00 €	0.00 €
Dépenses imprévues - 020	0.00 €	0.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 040)	6 382,33 €	22 328,71 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	28 176,00 €	28 176,00 €
Total des dépenses D'investissement de l'exercice	4 371 405,31 €	2 301 476,48 €
Solde d'investissement négatif reporté N-1	766 276,87 €	766 276,87 €
Dépenses reportées (restes à réaliser)	566 057,07 €	815 813,16 €
TOTAL GENERAL	5 703 739,25 €	3 883 566,51 €

À la clôture de l'exercice budgétaire 2025, le montant des dépenses restant à réaliser 2025 à reprendre au budget primitif 2025, est de **815 813.16 €**.

Les principaux investissements réalisés en 2025, ont été les suivants :

- Travaux de voirie et réseaux : 71 054.21 €
- Plateau sportif de la Viardière : 396 674.39 €
- Ecoles : 93 924.69 €

C) Les recettes d'investissement réalisées

Les principales recettes d'investissement réalisées en 2025 se sont élevées à **3 998 371,25 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2025	CRÉDITS RÉALISÉS 2025
Subventions (Chap 13)	0.00€	370 811,74 €
Emprunt prévisionnel (Chap 16)	2 500 000,00 €	270,00 €
Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €
Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
Total des recettes d'équipement	2 500 000,00 €	371 081,74 €
FCTVA (Chap 10)	158 000,00 €	118 334,81 €
Taxe aménagement (Chap 10)	112 120,91 €	80 475,21 €
Affectation excédent de fonctionnement (Art 1068)	619 961,12 €	619 961,12 €
Autres recettes (Art 165 et Chap 27)	500,66 €	717,20 €
Cessions d'immobilisations (Chap 024)	557 600,00 €	0.00
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	0.00 €	0.00 €
Produits (écritures d'ordre entre section : Chap 040)	572 197,00 €	1 192 837,46 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	28 176,00 €	28 176,00 €
Total des recettes D'investissement de l'exercice	4 548 555,69 €	2 411 583,54 €
Recettes reportés (Restes à réaliser)	1 155 183,56 €	1 586 787,71 €
TOTAL GENERAL	5 703 739,25 €	3 998 371.25 €

À la clôture de l'exercice budgétaire 2025, le montant des recettes restant à réaliser 2025 à reprendre au budget primitif 2025, est de **1 586 787.71 €**.

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2025, ont été les suivantes :

- * Le remboursement du FCTVA à hauteur de 118 334.81 €
- * La taxe d'aménagement pour un montant de 80 475.21€
- Les subventions d'investissement pour un montant de 370 811.74€ ainsi réparties :
 - * Aide du fonds de concours pour le MOCA : 15 496.45 €
 - * Aide du fonds de concours pour AGORA : 30 000 €
 - * Aide de la Région pour AGORA : 102 297.06€ €
 - * Aide de la DETR pour AGORA : 218 962.49 €
 - * Aide de la CAF pour l'aménagement d'un bureau RPE : 1 805.74 €
 - * Aide du Département pour la renaturation des cours d'écoles: 2 250 €

D) Résultat de la section d'investissement 2025

Résultat de l'exercice budgétaire d'investissement 2025 - excédent	110 107.06 €
Reprise du déficit de l'exercice 2024	-766 276.87€
Résultat des restes à réaliser 2024	+770 974.55 €
Résultat de la section d'investissement 2025 – excédent de financement	114 804.74€

III. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025

Le résultat de l'exercice budgétaire 2025 fait apparaître un excédent disponible de **870 737.61€** ainsi obtenu :

Résultat de la section de fonctionnement 2025 (excédent)	755 932.87 €
Résultat de la section d'investissement 2025 - excédent de financement	114 804.74 € €
Excédent global 2025	870 737.61€

IV. COMPARAISON PAVILLY – MOYENNE DE LA STRATE

Comparaison Pavilly - Moyenne de strate en euros par habitant 2024¹

	Commune de Pavilly	Moyenne de strate
Produits de fonctionnement	1 306	1 350
Charges de fonctionnement	1 254	1 207
Recettes d'investissement	246	526
Dépenses d'investissement	380	558
CAF brute	154	214
CAF nette	82	130
Fonds de roulement	69	374
Produits de fonctionnement CAF	1 288	1 315
Impôts locaux	511	607
Autres impôts et taxes	65	100
DGF	415	163
Charges de fonctionnement CAF	1 134	1 101
Charges de personnel	670	628
Autres achats et charges externes	302	314
Charges financières	26	20
Contingents	29	28
Subventions versées	65	72
Recettes d'investissement	246	526
Emprunts	0	75
Dépenses d'investissement	380	558
Dépenses d'équipement	305	441
Remboursement emprunt	72	84

¹ Source, fiche DGFIP, 2024.

V. ETAT DE LA DETTE COMMUNALE

L'état de la dette communale n'est soumis à aucun risque financier, dans la mesure où les intérêts des prêts consentis, sont déterminés soit par des taux fixes, soit en référence à des index standards simples (EONIA – EURIBOR) et non sur des index complexes fondés sur l'inflation, les taux de change, ou sur la différence entre un taux long et un taux court.

La répartition de la dette

Budget	Capital restant dû en €	%
Budget principal	5 496 306.36	100

La classification de la dette en matière de risques²

Présentation Gissler	Capital restant dû	%
A1	5 496 306.36	100
F6		
Total		

1. Les caractéristiques de la dette

Type	Capital restant dû	%
Fixe	5 496 306.36	100
Indexé		
Structuré		
Total		

Pavilly, le 27 avril 2026

Monsieur le Maire,



François TIERCE

² Indices de risque : A1 : taux fixe ou variable simple et indice zone euro ; B1 : barrière simple. Pas d'effet de levier et indice zone euro ; F6 : produits déconseillés par la charte et qui ne sont plus commercialisés.